

REPUBLIQUE FRANCAISE

[21 95 02 52 30 03 07]	ASSAINIS.VILLE DE FRANCONVILLE
------------------------	--------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : 095029 Trésorerie de Saint-Leu; Franconville.

SERVICE PUBLIC LOCAL EAU ET ASSAINISSEMENT

M 49

Budget Primitif

Année 2011

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.5	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.12	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.13	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.16-17	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.18-19	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.22-23	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.24-25	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.30	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	x	
p.31	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	x	
p.32	A1.3 - Autres dettes	x	
p.33	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	x	
p.34	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	x	
p.35	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	x	
p.35	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	x	
p.36	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
p.37	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	x	
p.37	A3.2 - Etalement des provisions	x	
p.38	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
p.39	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		x
	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		x
	A6 - Etat des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		x
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		x
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'informations		
p.43	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N	x	
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		x
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	D - Arrêté et signatures		
p.45	D1 - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgetaires (délibération n°)~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 227 310,00	1 227 310,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 227 310,00	1 227 310,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	659 884,00	659 884,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		659 884,00	659 884,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 887 194,00	1 887 194,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Validé le
AF/B/rom
AM

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère généra!	275 500,00	0,00	230 500,00	230 500,00	230 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	298 000,00	0,00	343 000,00	343 000,00	343 000,00
Total des dépenses de gestion des services		573 500,00	0,00	573 500,00	573 500,00	573 500,00
66	Charges financières	2 200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		579 700,00	0,00	578 500,00	578 500,00	578 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	272 300,00	0,00	348 810,00	348 810,00	348 810,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		572 300,00	0,00	648 810,00	648 810,00	648 810,00
TOTAL		1 152 000,00	0,00	1 227 310,00	1 227 310,00	1 227 310,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
	1 227 310,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 094 833,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 094 833,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 094 833,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	57 167,00		125 310,00	125 310,00	125 310,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		57 167,00		125 310,00	125 310,00	125 310,00
TOTAL		1 152 000,00	0,00	1 227 310,00	1 227 310,00	1 227 310,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
	1 227 310,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	523 500,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf I - Modalités de vote
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (5) Ce chapitre n'existe pas en: M 49
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043
- (7) Ce chapitre existe uniquement en: M41, M43 et M44.
- (8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)
- (10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
- (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	649 933,00	0,00	511 274,00	511 274,00	511 274,00
Total des dépenses d'équipement		679 933,00	0,00	511 274,00	511 274,00	511 274,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 500,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
Total des dépenses financières		30 500,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
Total des dépenses réelles d'investissement		710 433,00	0,00	534 574,00	534 574,00	534 574,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)</i>	57 167,00		125 310,00	125 310,00	125 310,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		57 167,00		125 310,00	125 310,00	125 310,00
TOTAL		767 600,00	0,00	659 884,00	659 884,00	659 884,00

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	659 884,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 300,00	0,00	11 074,00	11 074,00	11 074,00
Total des recettes financières		195 300,00	0,00	11 074,00	11 074,00	11 074,00
Total des recettes réelles d'investissement		195 300,00	0,00	11 074,00	11 074,00	11 074,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation (6)</i>	272 300,00		348 810,00	348 810,00	348 810,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)</i>	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		572 300,00		648 810,00	648 810,00	648 810,00
TOTAL		767 600,00	0,00	659 884,00	659 884,00	659 884,00

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	659 884,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	523 500,00
--	-------------------

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	230 500,00		230 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	343 000,00		343 000,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	300 000,00	300 000,00
623	Virement à la section d'investissement		348 810,00	348 810,00
Dépenses d'exploitation – Total		578 500,00	648 810,00	1 227 310,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 227 310,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	125 310,00	125 310,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	23 300,00	0,00	23 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	511 274,00	0,00	511 274,00
Dépenses d'investissement – Total		534 574,00	125 310,00	659 884,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	659 884,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M42 et en M44

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	1 102 000,00		1 102 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	125 310,00	125 310,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 102 000,00	125 310,00	1 227 310,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 227 310,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	11 074,00	0,00	11 074,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		300 000,00	300 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		348 810,00	348 810,00
	Recettes d'investissement – Total	11 074,00	648 810,00	659 884,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
---	------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	659 884,00
---	--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DEPENSES/RECETTES

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/arf (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	275 500,00	230 500,00	230 500,00
6061	Fournitures non stockables	130 000,00	42 500,00	42 500,00
6063	Fournitures d'entretien	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	0,00	0,00
6152	Sur biens immobiliers	75 000,00	105 000,00	105 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	48 000,00	48 000,00
6281	Concours divers (cotisat ⁸ ...)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	298 000,00	343 000,00	343 000,00
6411	Salaires	220 000,00	250 000,00	250 000,00
6451	Cotisat ⁸ à l'URSSAF	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6453	Cotisat ⁸ caisses de retraites	40 000,00	55 000,00	55 000,00
6458	Cotisat ⁸ aux autres org. soc.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		573 500,00	573 500,00	573 500,00

66	Charges financières (b) (8)	2 200,00	1 000,00	1 000,00
6611	Intérêts des emprunts & dettes	2 200,00	1 000,00	1 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNF de l'exercice Montant de l'exercice N-1			
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur Ex. s. ant.)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		579 700,00	578 500,00	578 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régime.

(2) et (1) - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Sauf le compte 671 retracé au sein du chapitre 012

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M31

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M33 et en M34

(8) Si le montant des ICNF de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M39

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1))	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	272 300,00	348 810,00	348 810,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6811	Dota. Amortis. sur immos.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		572 300,00	648 810,00	648 810,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		572 300,00	648 810,00	648 810,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 152 000,00	1 227 310,00	1 227 310,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 227 310,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 094 833,00	1 102 000,00	1 102 000,00
704	Travaux	92 833,00	100 000,00	100 000,00
70611	Redevance d'assainissement col	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7068	Autres prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		1 094 833,00	1 102 000,00	1 102 000,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 094 833,00	1 102 000,00	1 102 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	57 167,00	125 310,00	125 310,00
777	Quote part subvent ^o d'investi	57 167,00	125 310,00	125 310,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		57 167,00	125 310,00	125 310,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 152 000,00	1 227 310,00	1 227 310,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 227 310,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1- Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 , RE 043 = DE 043

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

DETAIL DEPENSES/RECETTES

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				BI
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	649 933,00	511 274,00	511 274,00
2151	Installat ⁿ complexes spécial	20 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	50 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	579 933,00	411 274,00	411 274,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		679 933,00	511 274,00	511 274,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 500,00	23 300,00	23 300,00
1641	Emprunts en euro	0,00	5 300,00	5 300,00
1681	Autres emprunts	30 500,00	18 000,00	18 000,00
18	Comptes de liaison - affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 500,00	23 300,00	23 300,00
45 . 1	Op. pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		710 433,00	534 574,00	534 574,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes misse par le régime.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IRB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	57 167,00	125 310,00	125 310,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	57 167,00	125 310,00	125 310,00
139111	<i>Agence de l'eau</i>	0,00	68 000,00	68 000,00
13912	<i>Régions</i>	13 901,00	13 910,00	13 910,00
13913	<i>Départements</i>	21 230,00	21 300,00	21 300,00
13918	<i>Autres</i>	22 036,00	22 100,00	22 100,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		57 167,00	125 310,00	125 310,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	767 600,00	659 884,00	659 884,00
--	------------	------------	------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (8)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		659 884,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie
- (2) Cf. I – Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 300,00	11 074,00	11 074,00
10222	FCTVA	195 300,00	11 074,00	11 074,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		195 300,00	11 074,00	11 074,00
45. .2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		195 300,00	11 074,00	11 074,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2010	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	272 300,00	348 810,00	348 810,00
040	<i>Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)</i>	300 000,00	300 000,00	300 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	16 000,00	16 000,00	16 000,00
28151	<i>Installat° complexes spécial.</i>	600,00	600,00	600,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	15 000,00	15 000,00	15 000,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	265 400,00	265 400,00	265 400,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		572 300,00	648 810,00	648 810,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		572 300,00	648 810,00	648 810,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	767 600,00	659 884,00	659 884,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	659 884,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

REPUBLIQUE FRANCAISE

21 95 02 52 30 03 07	ASSAINIS.VILLE DE FRANCONVILLE
----------------------	--------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : 095029 Trésorerie de Saint-Leu; Franconville.

SERVICE PUBLIC LOCAL EAU ET ASSAINISSEMENT

M 49

Annexes au Budget Primitif

Année 2011

A – ELEMENTS DU BILAN

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2011 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL	316 913,39	169 346,99	24 004,41	864,37	23 140,04
Auprès des organismes de droit privé					
DEXIA CLF (1643)	60 224,11	13 150,71	6 021,21	816,33	5 204,88
CDC	23 239,63	9 375,98	1 966,17	556,00	1 430,17
CDC	36 984,28	3 774,73	4 036,04	260,33	3 774,71
Auprès des organismes de droit public					
AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	256 689,28	156 196,28	17 983,20	48,04	17 935,16
AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	256 689,28	156 196,28	17 983,20	48,04	17 935,16
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2011)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2011	Capital restant dû au 31/12/2011	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
60040 / 5013080201 / fixe	DEXIA CLF (1643)	23 239,83	9 375,98	7 945,81	5,93	556,00	5,54
60041 / 961407 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	3 716,40	682,33	344,55	2,00	13,64	0,40
60042 / 96142700 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	9 367,53	1 719,81	868,42	2,00	34,40	1,02
60043 / 003756 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	30 337,35	7 584,36	5 056,25	0,00	0,00	4,48
60044 / 040402 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	2 935,00	1 956,65	1 760,98	0,00	0,00	1,16
60045 / 04040200 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	52 333,00	31 399,78	27 910,91	0,00	0,00	18,54
60046 / 043881 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	45 200,00	30 133,35	27 120,01	0,00	0,00	17,79
60047 / 06011400 / fixe	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	112 800,00	82 720,00	75 200,00	0,00	0,00	48,85
600020 / 27 004505 02 J / fixe	CDC	36 984,28	3 774,73	0,00	6,90	260,33	2,23
TOTAL		316 913,39	169 346,99	146 206,93		864,37	100,00
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts avec plusieurs tranches de taux							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts avec options							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		316 913,39	169 346,99	146 206,93		864,37	100,00

IV - ANNEXES	III
AUTRES DETTES	A 1.3

A 1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location-ventes		NEANT	
Dettes pour locations-acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTEN D'EXPLOITATION DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du 01/01/2011	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux	Index	Taux	Index	en intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					316 913,39	169 346,99							884,37	23 140,04	8,30
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					60 224,11	13 150,71							816,33	6 204,88	0,00
1641 Emprunts en euros					60 224,11	13 150,71							816,33	5 204,88	0,00
60040 / 5013080201	1999	P	REAMENAG.60025	DEXIA CLF (1643)	23 239,83	9 375,98	6,58	Annuelle	fixe	5,93	fixe	5,93	556,00	1 430,17	0,00
600020 / 27 004505 02 J	1996	P	Réaménagement de la dette	CDC	36 984,28	3 774,73	0,15	Annuelle	fixe	6,92	fixe	6,90	260,33	3 774,71	0,00
1643 Emprunts en devises (hors zone)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					256 689,28	156 196,28							48,04	17 935,16	8,30
1681 Autres emprunts					256 689,28	156 196,28							48,04	17 935,16	8,30
60041 / 991407	2000	P	TRVX D'ASSAINISSEMENT	NCE EAU SEINE NORMA	3 716,40	662,33	1,45	Annuelle	fixe	2,00	fixe	2,00	13,64	337,78	3,75
60042 / 98142700	2000	P	TRVX D'ASSAINISSEMENT	NCE EAU SEINE NORMA	9 387,83	1 719,81	1,74	Annuelle	fixe	2,00	fixe	2,00	34,40	851,39	4,54
60043 / 003756	2001	P	RESEAU COLLECT.POMMIERS SA	NCE EAU SEINE NORMA	30 337,35	7 584,36	2,49	Annuelle	fixe	0,00	fixe	0,00	0,00	2 528,11	0,00
60044 / 040402	2005	P	TRX ASSAIN RUE SEBILLON	NCE EAU SEINE NORMA	2 935,00	1 958,65	9,21	Annuelle	fixe	0,00	fixe	0,00	0,00	195,67	0,00
60045 / 04040200	2004	P	TRX ASSAINISSEMENT RUE SEB	NCE EAU SEINE NORMA	52 333,00	31 399,78	8,24	Annuelle	fixe	0,00	fixe	0,00	0,00	3 489,87	0,00
60046 / 043891	2005	C	TRX ASSAIN AGENCE DE L'EAU	NCE EAU SEINE NORMA	45 200,00	30 133,35	9,77	Annuelle	fixe	0,00	fixe	0,00	0,00	3 013,34	0,00
60047 / 08011400	2006	P	TRX ASSAIN AGENCE DE L'EAU	NCE EAU SEINE NORMA	112 800,00	82 720,00	10,58	Annuelle	fixe	0,00	fixe	0,00	0,00	7 520,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.5

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette					NEANT													
Totales des recettes au c/ 166 Refinancement de dette					NEANT													

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
					NEANT				
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									
					NEANT				

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
51921 Avances de la coll. De rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie			NEANT			
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A.2
--	---------------

A3 - AMORTISSEMENTS -METHODES UTILISEES ASSAINISSEMENT

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	
AMORTISSEMENT	Seuil d'amortissement sur un an : 500 €	Délibération du 15 Décembre 2005
OBLIGATOIRE	100%	
	Catégories de biens amortis	Durée
	C.203 Frais d'études/de recherches/Développement	
	C.2031 - Frais d'études	5 ans
	C.205 - Concessions et droits similaires brevets licences marques et procédés, droits valeurs	2 ans
	C.21531- Réseaux d'adduction d'eau	40 ans
	C.21532 - Réseaux d'assainissement	40 ans
	C.2154 - Matériel	5 ans
	C.2182- Matériel de transport	5 ans
	C.2315 - Réseaux eau en cours	
	C.2315 - Réseaux assainissement en cours	
AMORTISSEMENT	OUI NON X	
FACULTATIF	Seuil d'amortissement sur un an : (si différent de ci-dessus)	
	Catégories de biens amortis : Durée :	
SUBVENTIONS	- A hauteur des dotations aux amortissements des biens	
D'INVESTISSEMENT		
TRANSFEREES EN	- Sur la même durée que l'amortissement des biens X	
FONCTIONNEMENT		
(biens amortissables)		
CHARGES A ETALER	OUI NON X	
Nature		
	Date du début de l'étalement	
	Durée de l'étalement	
ICNE	- sur le stock de la dette - sur les nouveaux emprunts X	
AUTRES		
PROCEDURES		
(A détailler)		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires			NEANT			
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques			NEANT			
Dépréciations (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises ...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
			NEANT			

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 148 610,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 148 610,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		23 300,00
1641	Emprunts en euro	5 300,00
1681	Autres emprunts	18 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Transferts entre sections = C+D		125 310,00
Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)		125 310,00
139111	Agence de l'eau	68 000,00
13912	Régions	13 910,00
13913	Départements	21 300,00
13918	Autres	22 100,00
Charges transférées (D) = E+F+G		0,00
481 ...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	0,00
Production immobilisée (F)		0,00
Stocks et en-cours (G)		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 659 884,00
	Ressources propres externes (G)	11 074,00
10222	FCTVA	11 074,00
	Autres recettes financières (H)	0,00
Transferts entre sections (J)		300 000,00
28031	Frais d'études	16 000,00
28151	Installat° complexes spécial.	600,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	15 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	265 400,00
28155	Outillage industriel	3 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (K)	348 810,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks

RESULTATS REPORTEES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
-------------	---	-------------

R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	148 610,00
Recettes financières	(III) + R001 + R1064 + R1068	659 884,00
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	511 274,00
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I)-II) (1)	659 884,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

BUDGET ASSAINISSEMENT

EFFECTIF AU 1er JANVIER 2011

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TNC*
SECTEUR ADMINISTRATIF				
. Attaché	A	1	1	
. Rédacteur en chef	B	1	1	
. Rédacteur principal	B			
. Rédacteur	B			
. Adj. adm. principal de 1ère classe	C			
. Adj. adm. principal de 2ème classe	C			
. Adjoint administratif 1ère classe	C			
. Adjoint administratif 2ème classe	C			
. Autres (préciser)...				
TOTAL (1)		2	2	
SECTEUR TECHNIQUE				
. Ingénieur principal	A	1	1	
. Technicien principal 1ère classe	B			
. Technicien principal 2ème classe	B	2	2	
. Technicien	B			
. Agent de maîtrise principal	C	1	1	
. Agent de maîtrise qualifié	C			
. Agent de maîtrise	C			
. Adjoint technique principal 1ère classe	C			
. Adjoint technique principal 2ème classe	C			
. Adjoint technique 1ère classe	C			
. Adjoint technique 2ème classe	C	1	1	
. Autres (préciser)...				
TOTAL (2)		5	5	
EMPLOIS NON CITES				
TOTAL (3)		0	0	
TOTAL GENERAL (1+2+3)		7	7	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés
Date de convocation : .. 12/8 ..	
Présenté par le (1), A le Le (1), Délibéré par (2), réuni en session A le	
Les membres (2),	
Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .. 12/8 .. <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> A., le 12/8 .. </div>	

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...